



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Saint-Maur-des-Fossés, le 1^{er} avril 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mardi 1^{er} avril 2025

18 heures (Salle du Conseil Municipal)

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

- 13) Homologation du protocole d'accord transactionnel entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, le Centre Communal d'Action Sociale et Saint-Maur Habitat Paris Est.



Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale,

Pierre-Michel DELECROIX